



U LEVANTE

27 février 2012

à Monsieur Ministre
de l'Ecologie, du Développement Durable,
des Transports et du Logement

Objet : demande de communication de documents

Monsieur Ministre,

Suite à la réponse (jointe) de monsieur le Préfet de Haute-Corse nous vous demandons communication, à propos de la centrale thermique de Lucciana, de l'
« **Etude comparative portant sur l'amélioration de la performance environnementale liée à la réduction de la teneur en soufre commandée par Madame la Ministre de l'environnement à EDF** »

Ce document est prêt depuis juillet 2011 et il a déjà « circulé » dans vos services. Aussi, en application de la circulaire du 27 octobre 2006 dont l'objet est la « mise à disposition des informations publiques à caractère technique sur les sites Internet : conséquences de l'avis de la C.A.D.A. en date du 16 mars 2006 », nous vous serions extrêmement reconnaissants de bien vouloir nous l'adresser dans son intégralité.

Nous préfererions un envoi sous forme informatisée et nous vous en remercions par avance.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

